PUBLIÉ LE 21/02/2022 - MISE À JOUR LE 17/02/2026

Gymiso - MisoOne (Prise en charge des interruptions volontaires de grossesses médicamenteuses à la 8ème et à la 9ème semaine d’aménorrhée, en association avec la mifépristone)

08/01/2026

- Publication du résumé du rapport de synthèse n° 1

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Gymiso 200 microgrammes, comprimé
MisoOne 400 microgrammes, comprimé
(Prise en charge des interruptions volontaires de grossesses médicamenteuses à la 8ème et à la 9ème semaine d’aménorrhée, en association avec la mifépristone.)

Substance active

Misoprostol

Laboratoire

Linepharma France / Exelgyn

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Cadre de prescription compassionnelle (CPC)

Gymiso 200 microgrammes, comprimé
MisoOne 400 microgrammes, comprimé
(Prise en charge des interruptions volontaires de grossesses médicamenteuses à la 8ème et à la 9ème semaine d'aménorrhée, en association avec la mifépristone.)

Débuté le 22/02/2022

Indication concernée

Prise en charge des interruptions volontaires de grossesses médicamenteuses à la 8ème et à la 9ème semaine d'aménorrhée, en association avec la mifépristone.

Documents de référence

- Décision du 19/02/2025 - Renouvellement du CPC des médicaments Gymiso 200 microgrammes, comprimé et MisoOne 400 microgrammes, comprimé dans cette indication
- Décision du 21/02/2022 - Cadre de prescription compassionnelle du misoprostol dans la prise en charge des interruptions volontaires de grossesses médicamenteuses a la 8ème et a la 9ème semaine d'amenorrhee

PUT – CPC Gymiso 200 microgrammes, comprimé - MisoOne 400 microgrammes, comprimé - IVG medicamenteuse a la 8ème et a la 9ème semaine d'amenorrhee (SA) (version 2 de Mars 2023)

Autres informations

Exploitant responsable du suivi du CPC : Eurodep Pharma / Nordic Pharma

Résumés des rapports de synthèse

Résumé de rapport de synthèse n° 1 - Période du 22/02/2022 au 30/06/2025